



This letter of Necker mentions the lands
he owned in Switzerland & is paid of my
Wynning Valley Ordesen

Necker, nek'ker, (Fr. pron. nek'kair') (JACQUES), an eminent Swiss financier, and prime minister of France, born at Geneva in September, 1732. On leaving college he became a clerk in a banking-house in Paris, and, having acquired a large fortune as partner of the great banker Thélusson, he retired from business in the prime of life, and aspired to public honours and more brilliant financial achievements. In 1773 he gained the prize offered by the French Academy for a eulogy on Colbert, and published a treatise on the corn-laws, "Sur la Législation des Grains." The disorder of the finances was so alarming that, without regard to official routine, he was appointed director of the treasury in 1776, and director-general of the finances in 1777. By publicity, order, and economy, he restored the public credit and lightened the burdens of the people. His famous *compte rendu* of 1781 (which was the first public exposition of the revenue and expenses of the State) was received with great favour; but his reforms made for him many enemies at court and elsewhere. To defend himself against their intrigues, he asked for a seat in the council, which was refused because he was a Protestant. He immediately resigned, (1781,) and retired to Coppet, on Lake Lemán.

In 1783, he published his excellent work "On the Administration of the Finances," of which eighty thousand copies were sold in a few days. The convocation of the States-General was decreed by the royal council in August, 1788. The court was convinced that the skill of Necker was indispensable in the political and financial crisis that followed. He succeeded Brienne as prime

minister, or *contrôleur-général* of finances, about September 1, 1788, and the next day the funds rose 30 per cent. He favoured the Revolution by granting to the *Tiers-Etat* a double number of deputies. He is censured for this concession, and for temporizing in the contest between the *Tiers-Etat* and the other orders after the meeting of the States-General in 1789. The court having adopted more violent measures than he approved, he tendered his resignation, (June 23,) which was not accepted. On the 11th of July he was suddenly dismissed by a note from the king, who ordered him to leave the kingdom privately; and the same night he departed for Brussels. Indignant at his dismissal, the populace of Paris rose in arms, stormed the Bastille, and obtained a bloody triumph over the court. Necker was recalled on the 21st of July, and, when he entered Paris, was received with enthusiastic demonstrations by the people. His first act was an amnesty for political offences. But he was too conservative to satisfy the popular party, and resigned his office in September, 1790. He passed the rest of his life at Coppet, where he wrote several political and religious treatises. Died in 1804. The highly-gifted Madame de Staël was his daughter.

See MADAME DE STAËL, "Vie privée de M. Jacques Necker," 1804; DUBOIS, "Histoire du Règne de Louis XVI.," T. III.; "History of the French Revolution," LAMARTINE, "Œuvres Économiques," ANTOINE ARNAUD, P. NICOLET, J. NECKER, 1821; SAINT-BOUVEN, "Caverles du Land," A. L. DE STAËL-HOLSTEIN, "Notice sur Necker," 1821; "Nouvelle Biographie Générale," "Edinburgh Review" for January, 1823, (by SYDNEY SMITH.)

J'ai reçu Monsieur la lettre que vous
m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25
Avril où vous me donnez la note des
intérêts que vous avez reçu pour
moi et qui se montent à
Dollars 1094⁵⁰ 45 — que vous m'avez dîtes
avoir remis pour mon compte à Mrs J. M.
Casenove neveu de Conf mais vous
n'ajoutez pas à quel change et vous
ne marquez pas la somme en livres
Sterling. J'ai prié Mrs Casenove de
m'en informer
Je vous adresse cy joint la procuration

que vous m'avez demandé pour recevoir le
remboursement échui sur mes lra pour
celui ainsi que les remboursements
à échecir dans la suite.

J'ai eu l'honneur de vous écrire le
25 Mars pour vous demander un
modèle de procuration. Cet article se
trouve maintenant satisfait ainsi
je ne vous envoie cy contre que la
copie du surplus de ma lettre.
J'ai acheté de M. le Ray il y
a près de deux ans quelques portions de
terre qu'il avoit acquises luy même

de M. Robert Morris ou de l'Etat elles
sont situées dans le Comté de la Luzerne
au midy de la Rivière du côté de celles
sont à côté d'une partie de terres que
M. le Ray avoit vendu à M. de la
Roche foucault ma part est de
4400 - acres environ.

Je vous prie de vouloir bien me
mander si j'ai quelque précaution à
prendre en Amérique pour assurer
ma propriété.

Je vous prie aussi de vouloir bien
m'informer de la valeur de ces terres
actuellement et du progrès que vous

estimer que pourra faire leur valeur
avec le tems

J'ai de plus prêt^e de l'argent à M^r
Le Ray sur une retrocession qu'il m'a
faite d'obligations de M^r de la Roche-
Foucault à qui il avoit vendu à
terme une portion de terrains —
ainsy j'ai hypothèque et sur ces
obligations & par suite sur les
terres même vendues à M^r de la
Roche-Foucault

Je vous prie aussi de vouloir
bien me dire si pour assurer

à cet egard ma sureté j'ai quelques
formalités à remplir en Amerique

J'ai encore pour caution de ce
prêt M^r Le Gouverneur Morris
Aurois-je aussi quelque formalité
à remplir en Amerique pour
constater cette caution.

Permettez moi de vous demander
ce qui vous est connu de la
solidité de M^r Le Gouverneur
Morris et de M^r Le Ray.

Je desire que toutes ces

questions & toutes ces communications
que je vous fais de confiance
soient entre nous.

Vous obligerez non seulement
moi mais ma fille Mad la
Duchesse de Stael ayant fait
les placements de son choix et pour
l'emploi de sa dote dont j'étais
resté débiteur.

Je vous demande pardon de
l'embarras que je vous cause
et si je pouvais de mon côté

vous être bon à quelque chose
je vous prie de disposer de moi.

Je vous remercie de m'avoir coté
le prix de vos fonds je vous prie
en le faisant à l'avenir d'y
joindre aussi le prix du change
sur Londres.

J'ai l'honneur d'être avec un très
parfait attachement M^{lle} de Stael
V^{re} très humble & très obéissant
serviteur

M. de Stael

T.S.V. &

à Coppet pays de Vaux
en Suisse
le 12 Juillet 1795

Y a-t-il une dette de quelque Etat-
particulier et ses fonds negotiables? et
quel interest y trouve-t-on?

Hecker Jacques -
Minister of Finance
Geneve XVI.

13.

Copye 12 feby 96
Jas Hecker
W & Co. 6. 1996
Geneve Nov. 19. 1796